



Rédaction et Édition :
Mairie de Pencran



SOMMAIRE

LA MAIRIE COMMUNIQUE

. ETAT CIVIL
. URBANISME
CONSEIL MUNICIPAL
ECOLE
VIE ASSOCIATIVE
. PAROISSE
. COMITE DES FETES
. PLANNING DES FESTIVITES
. USP
. BADMINTON
. FNACA
. DIVERS
. FETES DE QUARTIERS
. PETITES ANNONCES
LE SAVIEZ-VOUS ?

PRESENCE DU MAIRE EN MAIRIE :

Du lundi au samedi : de 9h à 12h
Le mardi et jeudi : de 14h à 18h
Reçoit sur rendez-vous :
Mardi, jeudi et samedi : de 9h à 11h
Permanence des adjoints :
Lucien VIGOUROUX :
Présent : Lundi, mardi, jeudi, vendredi
Chantal GOUZ :
Enfance & Jeunesse : sur RDV

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE :

Du lundi au jeudi :
8h30 – 12h et 13h30 – 17h30
Le vendredi :
8h30 – 12h et 13h30 – 16h30
Le samedi : 9h – 12h
Tél : 02 98 85 04 42
E-Mail : mairie.pencran@wanadoo.fr

Recensement des jeunes

Parcours citoyen (filles et garçons) :

Les jeunes **nés en novembre 1993** doivent venir se faire recenser en mairie à partir du jour de leurs 16 ans, et au plus tard le dernier jour du trimestre d'anniversaire. Se munir du livret de famille. L'attestation qui sera délivrée est exigée pour l'inscription aux examens, concours, permis de conduire.

DATES A RETENIR

6 novembre : COMITE DES FETES - Assemblée générale à 20h30 à la salle de réunion de la salle de sports.
7 novembre : PAROISSE - Assemblée générale de l'ensemble PENCRA - DIRINON à 18h à la salle Ty Goudor à Dirinon
11 novembre : USP - Kig ha farz à midi à la salle polyvalente.
11 novembre : Commémoration de l'armistice à 17h au monument aux morts au cimetière.
15 novembre : Ass. de Morlaix Huelgoat et Région organise un « marché de l'art » salle polyvalente de 10h à 18h - Pencran
21 novembre : APE-ECOLE - soirée crêpes à la salle polyvalente
28 novembre : FNACA - Assemblée générale à 11 h salle polyvalente.

Samedi 10 octobre, 65 personnes ont répondu présent à l'invitation du Maire et du CCAS pour le traditionnel repas offert aux Pencranais de 70 ans et plus. René COZIAN (89 ans) et Solange ROLLAND (86 ans) étaient les doyens de l'assemblée. Le même jour, le Maire rendait visite à Louise CREAC'H, doyenne des Pencranais résidant à la MAPA de Dirinon.

LA MAIRIE COMMUNIQUE

ETAT CIVIL

Naissance : Ava RAMONET, 30 rue des Cerisiers née le 18/10/2009
Mariage : Sabrina PILORGE, MELLAC et Michaël FOURN 10 rue Max Jacob le 26/09/09
Inhumation : Allain LEOST, 71 ans, inhumé le 25/08/2009

URBANISME

Permis de construire accordés : SOFIMAT, Keravel, rénovation bureaux
Yvon JACQ, 5 route de Kerloës, véranda
Olivier FERREIRA, 19 rue des Châtaigniers, terrasse

Déclarations préalables de travaux accordées :

Yoann BERRIET, 8 Keranna, transformation de fenêtres en portes-fenêtres
Ludovic LAOT, 5 impasse des Tilleuls, habillage mur de clôture
Elisabeth JOURDAN, 56 rue des Bruyères, portail
Hervé LUCAS, 19 Kermalguen, changement fenêtre et vélux
Claude PECHIN, 1 impasse des Roitelets, mur de clôture
Serge HOUPIER, Rudulac'h, clôture
Olivier FERREIRA, 19 rue des Châtaigniers, clôture



ENQUETE PUBLIQUE sur le projet de modification du plan local d'urbanisme (P.L.U)

Par arrêté du 5 octobre 2009, le Maire de PENCRA a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet de modification du P.L.U. M. Robert LOAEC domicilié 26 boulevard de l'Océan – 29280 LOCMARIA PLOUZANE, ingénieur de la direction des constructions navales en retraite, a été désigné par le tribunal administratif comme commissaire enquêteur.

L'enquête se déroule à la mairie du 28 octobre 2009 au 28 novembre 2009 inclus, aux jours et heures habituels d'ouverture, où chacun peut prendre connaissance du dossier et consigner ses observations sur le registre d'enquête ou les adresser par écrit au commissaire enquêteur à la Mairie de PENCRA. Le commissaire enquêteur recevra en mairie les jours suivants :

- le samedi **7 novembre 2009** de 9 heures à 12 heures
- le mardi **17 novembre 2009** de 14 heures à 17 heures
- le samedi **28 novembre 2009** de 9 heures à 12 heures.

Son rapport et ses conclusions transmis au Maire dans un délai d'un mois à l'expiration de l'enquête, seront tenus à la disposition du public à la mairie.

RELEVES DES COMPTEURS D'EAU

Les relevés des compteurs d'eau se feront 1^{ère} quinzaine de novembre. Il est demandé à chaque abonné de laisser libre accès au compteur afin de faciliter la tâche de l'agent chargé de la relève. **L'hiver approche, pensez à protéger les compteurs d'eau du**

ANALYSES D'EAU Relevé du 08/10/2009

Nitrates (NO3) 31mg/l Ph : 7,4 unités
Eau d'alimentation conforme aux normes en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

SPANC

Le contrôle des ouvrages d'assainissement non collectifs se fera à dater du 16 novembre prochain sur toute la commune

Séance du mardi 29 septembre 2009 - 18h.

Le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de M. Jean CRENN, maire. Absents : Bernard PREINCE (a donné pouvoir à Jean CRENN), Guylaine SENE (a donné pouvoir à L. Vigouroux), Jacques PAUGAM (absent à compter de 20h, a donné pouvoir à C. GOUÉZ)

Secrétaire de séance : Jacques GUEVEL

Fiscalité directe locale

Le Maire présente les propositions de la commission « Finances » en matière de fiscalité directe locale après avoir listé les exonérations possibles. Il est proposé de conserver le statu quo pour les taxes d'habitation, taxes foncières sur les propriétés bâties et non bâties. Pour le foncier non bâti, il est proposé néanmoins d'adopter la disposition nouvelle sur les terrains agricoles exploités selon un mode de production biologique. L'exonération est de 100% pendant 5 ans.

POUR : 18.

Modification du Plan Local d'Urbanisme

J. MARTIN présente le projet de modification du PLU qui consiste à :

1 – Intégrer les dispositions du Programme Local de l'Habitat (P.L.H.) de la Communauté de Communes du Pays de Landerneau-Daoulas qui a été approuvé le 1^{er} février 2008. La prise en compte du P.L.H. passe essentiellement par l'application de règles concernant les logements sociaux sous toutes leurs formes.

2 – Ouvrir à l'urbanisation la zone « ROLLAND », située au bourg et dont la Communauté de Communes est devenue propriétaire en 2009.

3 – Imposer dans le règlement écrit que toute zone à vocation d'habitat et d'activités compatibles avec l'habitat ne peut être aménagée que par le biais d'une opération d'aménagement d'ensemble.

4 – Corriger, dans le règlement que, en cas d'extension mesurée en construction neuve d'une habitation existante, la surface totale ne dépassera pas 250 m².

Le Conseil émet un avis favorable à la proposition de modification du PLU et autorise le Maire à faire procéder à l'enquête publique relative à ce projet. POUR : 19 (avec arrivée de Hervé LUCAS).

Reconduction du marché de voirie à bons de commande

L. VIGOUROUX informe que le marché à bons de commande pour la modernisation de la voirie signé avec EUROVIA arrive à échéance. Le montant total des commandes passées en 2009 est à ce jour de 52 501,45 € H.T. Il propose de le reconduire en 2010 pour un montant minimum de travaux de 41 860 € TTC et un montant maximum de 167 440 € TTC. POUR : 19.

Rétrocession d'une parcelle à la commune rue des Ecossais

L. VIGOUROUX informe que M. G. MONOT propose de rétrocéder à la commune une parcelle de 64 m², située rue des Ecossais. POUR : 19.

Extension du réseau d'assainissement collectif sur le secteur de Loguella : marchés

L. VIGOUROUX après consultation des entreprises, présente l'analyse des offres établie par les services de la D.D.E.A., maître d'œuvre :

- Lot 1 : Réseau Eaux Usées : La CISE TP, moins-disante, a été retenue pour 55 303,04 € TTC.

- Lot 2 : Poste de refoulement : L'entreprise retenue est PREMEL-CABIC pour un montant de 26 751,08 € TTC.

Le Conseil retient les offres et autorise le Maire à signer les marchés correspondants. POUR : 19.

Mission « SPS » pour l'espace multigénérationnel

L. VIGOUROUX présente le résultat de la consultation de bureaux d'études pour une mission de coordonnateur en matière de **Sécurité et de Protection de la Santé** pour le projet. Cette mission portera sur les phases conception et réalisation. La DDEA propose de retenir l'offre de la SOCOTEC pour 3 632,85 € TTC. POUR : 19.

Personnel

Le Maire propose au Conseil de créer un emploi d'agent d'entretien des locaux, 15 heures hebdomadaires, suite à la réorganisation des services pour le personnel intervenant à l'école, la cantine et la garderie. Le Conseil donne son accord. POUR : 19.

Le Maire propose aussi de signer un contrat d'accompagnement dans l'emploi d'une durée de 12 mois en partenariat avec le Pôle Emploi. La commune percevrait une aide de l'Etat de 90% du SMIC et bénéficierait de l'exonération des cotisations patronales de sécurité sociale.

Le Conseil adopte cette proposition et autorise le Maire à signer une convention avec le Pôle Emploi et le futur salarié. POUR : 19.

Demande de subventions

L'association « Génération Espoirs Tillouguite » a fait une demande de subvention. Le Conseil lui accorde la somme de 84 € pour 2009 comme en 2008. POUR : 19.

Le Maire propose de verser une subvention de 1 000 € au Comité des Fêtes de Pencran pour la réalisation d'un char pour le carnaval de Landerneau qui se déroulera les 8, 9, 10 et 11 avril 2010. POUR : 19.

Correspondant sécurité routière

L. VIGOUROUX présente une demande du Préfet du Finistère de désigner un « correspondant sécurité routière ». Son rôle consistera à être l'interlocuteur reconnu en matière de sécurité routière, diffuser la culture « sécurité routière » dans la commune, animer une politique de sécurité routière au niveau de la commune, mobiliser les acteurs locaux, participer au réseau des élus référents « sécurité routière ». Deux candidats se sont proposés : Jean Claude LARVOR, titulaire et Régine PINVIDIC, suppléante. POUR : 19.

Jacques PAUGAM quitte la séance.

Mission d'assistance pour pose de compteurs de sectorisation

L. VIGOUROUX rappelle qu'un premier rapport de la SAUR préconisait la pose de 7 compteurs sectoriels sur le réseau dans le cadre de la recherche de fuites d'eau. Pour mener à bien cette opération, la DDEA propose de réaliser une mission d'assistance et de conseil à la consultation, au choix d'entreprises et au montage du dossier de demande de participation financière. L'offre de la DDEA est de 2 774,72 € TTC. POUR : 19.

Motion des maires

J. CRENN a lu la motion de soutien des maires aux agriculteurs producteurs de lait par rapport au prix du lait et fait part de l'attention que la municipalité y apporte. R. PINVIDIC a donné quelques explications supplémentaires montrant l'état catastrophique sur le terrain. Vote pour appuyer la motion. POUR : 19.

Compte-rendu des commissions

VOIRIE

Abris de touche

L. VIGOUROUX propose de remplacer les bancs du terrain « B » par des abris de touche. La CAMIF est retenue pour 1 342,39 € TTC les deux. POUR : 19. La Municipalité va demander aux utilisateurs des terrains de sport d'essayer d'épargner la pelouse du terrain « A » en utilisant de préférence le terrain « B ».

Divers

L. VIGOUROUX présente les différents chantiers en cours. L'enfouissement des réseaux rues Anatole Le Braz et Xavier Grall est presque fini. Il reste à terminer le raccordement France Telecom. Les travaux de voirie prévus sur la VC4 de Kermaria à Runaher et la VC6 à Kerhamon sont réalisés. L'éclairage public est terminé à Kerhamon, Coat Guéguen et Keranhoat. Un branchement d'eau potable est fait à Kéroullé.

CONSEIL MUNICIPAL

ENFANCE - JEUNESSE

C. GOUÉZ indique qu'un point a été fait avec la MPT pour l'animation jeunesse. Il en ressort de nouvelles idées : étude d'un voyage pour les jeunes, améliorations le mercredi et un point info le samedi. Elle informe que des permanences du relais parents/assistantes maternelles se tiendront 2 fois par mois à PENCAN. Il est aussi à noter qu'une étudiante en école de préparation au concours d'infirmières a proposé ses services comme bénévole pour l'aide aux devoirs à la garderie périscolaire. Cette proposition a été acceptée.

URBANISME

J. MARTIN propose les noms de rues retenus par la commission. Le Conseil décide d'attribuer aux rues du lotissement Les Garennes : rues de la LICORNE, des KORRIGANS et des FARFADETS.

Elle informe d'une étude en cours pour un logiciel de suivi d'urbanisme et présente le compte rendu de la visite des quartiers de Keranhoat le 26 septembre.

CCAS et INFORMATION

R. EMILY fait part d'une demande de prêt d'honneur pour étude qui a été acceptée et rappelle que le repas des aînés aura lieu le 11 octobre au restaurant « Couleur Café ».

Elle informe que le calendrier des festivités 2010 a été vu avec les associations, que le forum des associations du 5 septembre a été apprécié et qu'il sera renouvelé.

BÂTIMENTS

P. TREHIN fait le point sur les différents chantiers. Il signale que les travaux à l'église sont lancés : plafond et vitrail, porte de la sacristie. La commission prévoit des travaux de protection électrique à l'église, le nettoyage du calvaire au printemps prochain et des changements de gouttières sur l'église.

Il rappelle la nécessité de prévoir l'accessibilité des bâtiments publics aux personnes handicapées.

Il informe également du souhait de l'Architecte des Bâtiments de France de modifier la toiture du projet d'espace multigénérationnel ; la Municipalité étant opposée du fait du coût supplémentaire que cela engendrait.

Il informe enfin de la pose des rideaux effectuée sur les nouvelles classes de l'école.

Questions diverses

- Le Maire fait état de la visite du Maire et du responsable des services techniques de Landerneau portant sur la proposition d'étendre le trajet du bus de Landerneau vers Pencan.

Il présente la réunion avec les représentants de la Communauté de Communes sur l'étude d'avant-projet pour l'aménagement de la zone « ROLLAND » au bourg. Un accord de principe est donné.

Le Maire informe de la pose par la Communauté de Communes d'un panneau d'information près de l'enclos paroissial.

J. CRENN Maire, P. TREHIN et M. MENEUR curé de l'ensemble paroissial ont visité l'église en présence M. MASSON Conservateur régional des monuments historiques, M. SENECHAL architecte des bâtiments de France, M. KERGUILLÉC technicien, afin d'établir un diagnostic sur les travaux à réaliser. Il apparaît que des travaux importants et urgents sont à envisager au niveau de la charpente et de la sacristie. Des travaux sont actuellement en cours pour un montant de 19 758 € TTC subventionnés à hauteur de 30% par la DRAC, 25% par le Conseil général et 30% par la région.



ECOLE



Classe de Mme LE BRAS Françoise et ses 26 élèves CE2 - CM1

Maxime BOCQUIER, Marine CABON, Gwendal DESPRES, Samuel DUVERNOIS, Léo FERRAND, Amélie FERRY, Yanna GOURVES, Arthur HOURCQ, Benjamin JOURDAN--MAHE, Mathis KERLEROUX, Albin KEROMNES, Charlène KEROMNES, Thomas KERVAN, Benjamin LASBORIES, Baptiste LE CORRE, Eliot LE JONCOUR, Lisa LE MENN, Maiwenn LE PESQ, Maëlle LE ROUX, Anna LE VERN, Noëlle LUGUERN, Chloé MARC, Antoine MOREAU, Margot SAISON, Loïc TOURBOT, Julie VAILLET.

VIE ASSOCIATIVE

ENSEMBLE PAROISSIAL DIRINON - PENCAN

Assemblée Générale de l'Ensemble Paroissial Dirinon - Pencan : le samedi 7 novembre à 18h à la salle Ty Goudor à Dirinon. La séance se terminera par le verre de l'amitié. Assemblée ouverte à tous.

COMITE DES FETES

La commune participera au carnaval de Landerneau les 8, 9, 10 et 11 avril 2010. Nous allons construire un char dont le thème est « LES SCHTROUMPFS ». Toutes les bonnes volontés seront les bienvenues pour nous aider à cette réalisation. Contactez-nous : Annie TOULLEC 02 98 21 41 05, Véronique ROLLAND 02 98 85 63 23, Eric LE JEUNE 02 98 21 46 94.

VIE ASSOCIATIVE

PLANNING DES FESTIVITES 2009/2010

USP	11/11/2009	Kig Ha Farz
ECOLE-APE	21/11/2009	Soirée crêpes
FNACA	28/11/2009	Assemblée générale
ECOLE-APE	11/12/2009	Marché de Noël
GYM'CLUB	16/12/2009	Goûter de Noël
ECOLE-APE	18/12/2009	Goûter de Noël
MUNICIPALITE	03/01/2010	Vœux du Maire
USP	09/01/2010	Goûter des jeunes
USP	10/01/2010	Loto
BADMINTON/TENNIS TABLE	23/01/2010	Goûter des rois
CLUB DES AINES	23/01/2010	Assemblée générale
ECOLE-APE	24/01/2010	Loto
PAROISSE	29/01/2010	Pot du Nouvel An
CLUB DES AINES	18/02/2010	Dominos
GYM'CLUB	25/02/2010	Thé dansant
BADMINTON/TENNIS TABLE	28/02/2010	Vide grenier
COMITE DES FETES	Début mars 2009	V.T.T.

COMITE DES FETES	8,9, 10, 11/04/2010	Carnaval Landerneau
ECOLE-APE	09/05/2010	Foire puériculture
SENTIERS DE PENCRAN	24/05/2010	Randonnée
USP	04/06/2010	Assemblée générale
USP	05/06/2010	Trifoot
ECOLE-APE	06/06/2010	Randonnée
ECOLE-APE	13/06/2010	Fête de l'école
CHASSE	19 ou 26/06/2010	Pétanque
GYM'CLUB	24/06/2010	Assemblée générale
MUNICIPALITE	04/09/2010	Forum des associations
ECOLE-APE	17/09/2010	Assemblée générale
FNACA	10/10/2010	Thé dansant
USP	11/11/2010	Kig Ha Farz
ECOLE-APE	20/11/2010	Repas
FNACA	27/11/2010	Assemblée générale
ECOLE-APE	10/12/2010	Marché de Noël
ECOLE-APE	17/12/2010	Goûter de Noël

US Pencran

Kig Ha Farz – Mercredi 11 Novembre midi – Salle polyvalente

L'USP organise son traditionnel Kig Ha Farz

Adultes : Kig Ha Farz + Dessert + Café

Enfants : Jambon – Frites + Dessert

Les inscriptions sont à faire auprès de **Benoît Caroff** par mail à ben.caroff@laposte.net ou par téléphone au **06.72.84.13.66**.

Le Kig ha farz de l'USP est ouvert à tous et à toutes, membres de l'USP ou non. Venez nombreux partager ce bon moment !

Jeunes

Le Samedi 26 Septembre, l'USP a organisé la journée d'accueil U9 pour le secteur Elorn sur les terrains de Keranna. Pour l'occasion, 18 équipes de 14 clubs différents, soit près de 130 enfants de 8 ans, se sont rencontrés pour faire connaissance et commencer au mieux la nouvelle saison. Tout au long de l'après-midi, ils ont participé à diverses rencontres et ce dans un très bon état d'esprit. L'ensemble des équipes a par ailleurs salué l'accueil et l'organisation de cette journée, menée de main de maître par Gilbert BIAN.

Les 8 petits pencranais entraînés par Anthony LE GALL, Eric RENIER et Fabrice BALANANT se sont très bien défendus. Les coachs en profitent pour passer une annonce à tous joueurs ou joueuses né(e)s en 2001 qui souhaiteraient les rejoindre pour compléter l'effectif un peu juste en nombre !

Annonce

L'USP recherche des joueurs nés en 1990, 1991 ou 1992 pour compléter son effectif en catégorie U19. Contactez Johan THIL au 02.98.30.38.50

De même, tout nouveau joueur en catégorie seniors ou vétérans est le bienvenu. Contactez Gilles LE GUEN au 06.12.91.15.25

L'équipe du mois : Les Seniors

Après plusieurs départs à l'intersaison, l'équipe seniors a su se reconstruire et repartir de l'avant. Le début de saison moyen effectué au niveau des résultats tranche avec l'excellent état d'esprit et de groupe instauré cette saison. La victoire des hommes de Gilles LE GUEN face au SC Lannilis (1-0) peut en témoigner. Pour l'équipe B, entraînée par Stéphane MADEC, Dédé CASTEL et Jack JONCOUR, le début de saison est difficile dans un groupe de très bon niveau. Cependant, la solidarité et l'envie des joueurs, malgré leur défaite face au Stade Relecquois, amènera à coup sûr des résultats meilleurs bientôt.



En haut de gauche à droite : J. JONCOUR, T. CORBE, G. CASSAR, L. BIAN, B. GOURVENNEC, S. LORIAN, G. LE GUEN (entraîneur)

En bas : S. MODOLO, A. LE GALL, T. CALVEZ, M. LORIAN, K. WALLON

BAFA. Une rencontre, organisée par la MPT, aura lieu au foyer des jeunes le samedi 7 novembre sur le thème du BAFA.

Dans le cadre du contrat enfance jeunesse élaboré avec la CAF et la MSA, la municipalité vous offre la possibilité de vous inscrire à la formation BAFA qui aura lieu en 2010. Les places sont limitées (16 places sont attribuées aux 10 communes adhérentes). Par le biais du CEJ, le coût de la formation est réduit. Pour tout renseignement, merci de contacter la mairie. ☎ 02 98 85 04 42.



DIVERS

FETES DE QUARTIERS



KERANNA - KERNEVEZ



KERMALGUEN

ART FLORAL A TREFLEVEZ

Tous les 3^{èmes} mardis de chaque mois les adhérentes se réunissent à la salle municipale pour créer une composition adaptée aux saisons. Même débutante vous pouvez les rejoindre de 18h30 à 20h30.

Renseignements au 02 98 25 17 79 ou 02 98 90 71 74



ANNONCES

- PREFECTURE DU FINISTERE - SAGE DE L'ELORN

Le préfet du Finistère a ordonné l'ouverture de l'enquête publique prescrite sur le projet de schéma d'aménagement et de gestion des eaux du bassin versant de l'Elorn. L'enquête sera ouverte du 19 octobre au 20 novembre 2009. Les intéressés pourront prendre connaissance du dossier aux jours et heures habituels d'ouverture des mairies. M. René SIOHAN, désigné en qualité de commissaire enquêteur recevra les déclarations des tiers : le mardi 10 novembre de 13h30 à 16h30 en mairie de Plouédern et le vendredi 20 novembre en mairie de Landerneau de 14h à 17h.

- SYNDICAT DE BASSIN DE L'ELORN

Des étudiants de l'association GEOARCHI seront amenés à pénétrer sur les propriétés privées afin de réaliser la phase terrain de la démarche d'inventaire des plans d'eau situés sur le bassin versant du SAGE. Ils pourront être amenés à étudier le plan d'eau, procéder à des mesures de surface et/ou de profondeur, faire des prélèvements et analyses d'eau, prendre des photos des plans d'eau.

- **AQUALORN** : une tarification sociale a été aménagée par la Communauté de Communes pour les familles dont le quotient familial est inférieur à 5 852 € sur l'avis d'imposition des revenus de 2008. Le remboursement interviendra après paiement du titre d'entrée par le CCAS de la commune de résidence du demandeur.

- **EDF** : Le décret du 8 avril 2004 prévoit que toute personne dont le quotient social est inférieur à 620,58 €/mois et titulaire d'un contrat d'électricité Bleu Ciel d'EDF peut bénéficier de l'attribution d'une **tarification spéciale** dite de première nécessité (TPN). Pour tous renseignements appelez le numéro vert 0 800 333 123 du lundi au vendredi de 9h à 18h.

- COULEUR CAFE

Vendredi 20 novembre c'est « le Beaujolais nouveau ». Venez le goûter à partir de 18h. Pour une bouteille achetée, une assiette de charcuterie sera offerte. Animation musicale à partir de 21h.

- **L'ASSOCIATION ARTISTIQUE DE MORLAIX HUELGOAT** sera présente dans notre commune dans le cadre d'un marché de l'art ou marché de « Noël » et sera heureuse d'accueillir les visiteurs pour leur faire découvrir leurs œuvres diverses : peintures sur toiles et objets, bijoux, origami, glace encadrements bois flottés, jardins fleuris miniatures, Tillandsias, etc...

Cette manifestation aura lieu le 15 novembre dans la salle polyvalente de Pencran de 10 h à 18 h.

- **RECHERCHONS** personne sérieuse pour garder à domicile un enfant de 3 ans. Nous contacter au 02 98 28 36 31.

- Dans le cadre de **NOVEMBRE A CHOEUR**, la **chorale** Dindan al Loar de l'Atelier Culturel de Landerneau et la chorale L'oiseau Lyre invitent le public à venir nombreux assister au **concert** du dimanche 22 novembre à 16h en l'église de Hanvec.

- CLUB DE LOISIRS MULTI-SOLOS

Vous avez entre 30 et 55 ans, vous êtes célibataire, veuf(ve) ou divorcé(e) et vous ne voulez plus passer votre temps libre seul(e)...

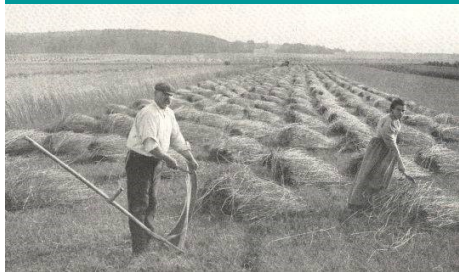
Rejoignez notre club de loisirs pour faire ensemble des sorties. Ne restez plus seul(e), découvrez des buts sympas de sorties, et rejoignez-nous pour les fêtes de fin d'année.

Prochaine réunion vendredi 6 novembre à 20h30 au centre socioculturel de Lesneven. Contacts : 02 98 21 63 19 - 02 98 04 76 60

- Osez la MARCHÉ NORDIQUE

Vous recherchez une activité de plein air ? Vous souhaitez marcher et vous dépenser ? Rejoignez-nous ! Thibaud LELOUP 06 60 23 27 62 - www.marche-avec-leloup.fr

Il y a 80 ans, la crise de 1929 touche la Bretagne



La Bretagne est moins touchée par la crise de 1929 que le reste de la France.

La grande crise des années 30 n'a pas épargné la Bretagne. Mais sa gravité fut moindre que dans d'autres régions à cause de son retard économique. Dans le monde rural les conditions de vie des paysans sont rudes (pièce unique, sol en terre battue, adduction d'eau inexistante, électricité incomplète). Des évolutions sont cependant perceptibles : le sarrasin et le seigle régressent au profit du blé ; la pomme de terre (introduite seulement en 1923-24) connaît une progression constante.

La crise est d'abord agricole en Bretagne.

Le prix des céréales s'effondre (de 110 à 85 francs entre 1932 et 1934). Pour la première fois dans une vie de paysan, l'inquiétude vient du trop plein : trop de grain dans les greniers, trop de bêtes dans l'étable. On ne veut pas vendre à perte et pourtant il faut payer les propriétaires des fermes et les impôts. Beaucoup sont donc contraints de revendre tout ou une partie de leurs acquisitions récentes. La misère et la colère progressent. Jusqu'en 1926, le paysan a été favorisé par la situation économique. Il a acheté de la terre, souvent en recourant à des prêts consentis par des caisses publiques. Or, avec la crise, ces caisses menacent de saisir les exploitations et un peu partout les ventes-saisies se multiplient. Dans les journaux, ils se plaignent : «C'est trop dur ! Mes enfants ne resteront pas à la terre ; ils iront travailler en ville». «Travailler en ville ? ! Il y a longtemps qu'on ne trouve plus de travail en ville ; la crise y est encore plus aiguë qu'à la campagne et la misère plus grande. Tes enfants iraient se perdre dans l'armée des chômeurs» (La Croix des Côtes-du-Nord, 16/12/1934).

Dans les villes, le chômage explose et la misère aussi.

En ville, en effet, les industries ont subi à leur tour les effets de la crise, notamment les industries de consommation (biscuiterie à Nantes, chaussures à Fougères, conserverie à Douarnenez). Les industries qui travaillent directement pour l'agriculture (matériel agricole) sont directement affectées par l'effondrement du marché agricole. En juillet 1935, le gouvernement Laval décide de baisser autoritairement les salaires de 10% et d'augmenter les impôts. A Brest, les ouvriers de l'arsenal, en grève contre ces décrets, affrontent les forces de l'ordre et prennent d'assaut la préfecture maritime.



Dans la période agitée après les élections d'avril-mai 1936 (victoire du Front populaire), la Bretagne participe peu aux mouvements de grève, à l'exception de la région de Saint-Nazaire. La prévision d'un conflit international a pour effet d'atténuer la crise : la reprise est nette à partir de 1936, grâce en particulier aux commandes militaires pour les arsenaux (Saint-Nazaire, Lorient, Brest...). De plus, le spectaculaire essor des «congrégés payés» fait affluer notamment sur les côtes bretonnes, un 1/2 million de touristes pendant l'été 1939. 150 stations balnéaires reçoivent une impulsion dont les effets s'étendent à l'arrière pays (Dinard, La Baule). Ceci ne va pas sans un certain malaise quand les bénéficiaires côtoient en vacances les paysans toujours soumis à leurs dures conditions de vie.

La crise a renforcé le syndicalisme paysan, surtout à droite...

Les effets politiques de la crise se manifestent par le succès des organisations conservatrices qui en profitent pour développer un antiparlementarisme de plus en plus affirmé et dénoncer les initiatives de l'Etat républicain. Le monde rural est fortement syndiqué, mais c'est un syndicalisme qui refuse la lutte de classes et rassemble les grands propriétaires, notables et exploitants («syndicalisme des ducs» disent certains). La plus importante de ces organisations (le plus puissant syndicat agricole de France) est l'Office Central des associations agricoles de Landerneau, créé en 1906. Elle est dirigée dès 1920 par Hervé BUDES de GUEBRIANT, un «grand seigneur» issu de la vieille noblesse, qui dirigera l'organisation pendant 37 ans. En 1939, l'Office regroupe 45 000 membres. Il développe des mutuelles (contre l'incendie, la mortalité du bétail, les accidents du travail), des caisses d'assurances sociales, des coopératives fournissant matériels et engrais...

... mais aussi à gauche.

Un syndicalisme paysan plus républicain s'est aussi constitué autour de «l'abbé démocrate» Henri MANCEL, ordonné prêtre en 1902. Catholique rallié à la république, il est muté de paroisse en paroisse en raison de ses opinions et se voit interdit de ministère par l'archevêché. En 1926, il crée la Fédération des syndicats paysans de l'Ouest et appelle à s'émanciper de la «tutelle humiliante» des grands propriétaires, «L'union qu'on vous prône est toujours la même, c'est-à-dire que ce sont toujours les mêmes qui vont dans la voiture et toujours les mêmes qui sont dans les brancards» affirme-t-il. Son mouvement fonctionne sur des principes démocratiques : pour la 1^{ère} fois, des agriculteurs modestes entrent dans des conseils d'administration, deviennent présidents, secrétaires, trésoriers.

Contre ce syndicalisme de gauche, la droite conservatrice réagit.

Ce syndicalisme actif provoque une rude réaction de la droite conservatrice. En 1927, l'archevêque de Rennes, proche de l'Action française, fait appel à Henri d'Halluin qui devient Dorgères. Celui-ci utilise ses qualités de journaliste pour diffuser ses idées dans la presse conservatrice catholique et agricole. Ainsi la loi de 1928 sur les assurances sociales obligatoires pour les ouvriers agricoles est présentée comme «un nouvel essai d'étatisation de la charité», qui va provoquer «la prolifération des malades et la création d'une armée de fonctionnaires nouveaux ; cette libéralité oriente les masses vers le moindre effort, la paresse et le désordre.»

DORGERES lance les «chemises vertes».

Opposé à la République, soutenu par les milieux les plus conservateurs, Dorgères est parvenu à instrumentaliser le mécontentement qui a gagné les campagnes avec la crise économique, dénonçant «l'Etat pourri», «l'impuissance du régime parlementaire vendu à l'industrie et à la finance juive», «les fonctionnaires parasites, omnipotents et incompétents», «les citoyens décadents et fainéants», ... En 1935, il met sur pied les Jeunesses paysannes, (Chemises vertes), qui tiennent leur premier congrès national à Bannalec. Leur uniforme, leur devise «Croire, obéir, servir», leur emblème (une fourche et une faucille croisées), leurs méthodes d'action violente (commandos) permettent de considérer le dorgérisme et les «chemises vertes» comme un véritable fascisme français, même si de nombreux militants ne se reconnaissent pas dans cette doctrine totalitaire. Rapidement la lutte antisocialiste et anticommuniste prend le pas sur tout le reste. De violentes échauffourées les opposent aux socialistes de Tanguy-Prigent. La carte d'implantation du dorgérisme montre que deux régions ont contribué d'une manière active au mouvement : l'Ille-et-Vilaine et le Sud-Finistère.

